

OCTOPUS BIOSAFETY

Société Anonyme

29, rue Saint Pierre

49300 Cholet

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de clos le 31 décembre 2021



YUMA AUDIT

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris

OCTOPUS BIOSAFETY

Société Anonyme

29, rue Saint Pierre
49300 Cholet

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société OCTOPUS BIOSAFETY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OCTOPUS BIOSAFETY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

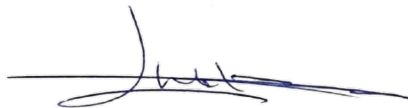
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

YUMA AUDIT



Laurent HALFON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 500 152	2 025 471	474 681	412 514	62 167	15.07
	Concessions, brevets et droits similaires	82 965	14 990	67 975	68 849	874	1.27
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 644		1 644	1 644		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	407 697	299 114	108 582	151 678	43 096	28.41
	Autres immobilisations corporelles	25 797	18 127	7 670	93 707	86 036	91.81
	Immobilisations en cours	36 000		36 000		36 000	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	7 432		7 432	16 150	8 718	53.98	
Total II	3 061 687	2 357 703	703 984	744 541	40 557	5.45	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	534 979	16 940	518 039	271 044	246 995	91.13
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	60 693		60 693	70 689	9 995	14.14
	Autres créances	336 024	2 836	333 188	370 269	37 081	10.01
Capital souscrit - appelé, non versé				77 814	77 814	100.00	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	78 519		78 519	689 632	611 113	88.61	
Charges constatées d'avance (3)	3 140		3 140		3 140		
Total III	1 013 355	19 776	993 579	1 479 448	485 869	32.84	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 075 042	2 377 479	1 697 563	2 223 989	526 426	23.67	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

31 488

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 027 468)	2 027 468		2 027 468			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 936 510		3 936 510			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	2 081		2 081			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	10 585		10 585			
	Report à nouveau	5 601 918		4 769 942	831 977	17.44	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 010 572		831 977	178 595	21.47	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	635 847		374 725	1 010 572	269.68		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées			647 500	647 500	100.00	
Total II			647 500	647 500	100.00		
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	764 082		230 523	533 559	231.46	
	Concours bancaires courants			3 822	3 822	100.00	
	Emprunts et dettes financières diverses	959 648		231 871	727 777	313.87	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 200			1 200		
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 879		329 294	32 415	9.84		
Dettes fiscales et sociales	262 626		363 711	101 085	27.79		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	2 684		1 453	1 231	84.71		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	46 292		41 092	5 200	12.65	
	Total IV	2 333 410		1 201 765	1 131 646	94.17	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 697 563		2 223 989	526 426	23.67	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 787 197

1 160 673

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				4 900		4 900	100.00
Production vendue de biens	50 285	10 282	60 567	186 742		126 176	67.57
Production vendue de services	3 250	3 000	6 250	31 698		25 448	80.28
Chiffre d'affaires NET	53 535	13 282	66 817	223 341		156 524	70.08
Production stockée			21 080	19 724		40 804	206.87
Production immobilisée			470 110	438 327		31 783	7.25
Subventions d'exploitation			15 333			15 333	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			983	2 949		1 966	66.67
Autres produits			3 279	490		2 789	568.63
Total des Produits d'exploitation (I)			577 602	645 383		67 781	10.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			327 745	505 145		177 400	35.12
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			242 855	39 172		203 683	519.97
Autres achats et charges externes *			418 323	374 838		43 484	11.60
Impôts, taxes et versements assimilés			8 165	12 956		4 791	36.98
Salaires et traitements			494 559	515 242		20 683	4.01
Charges sociales			168 644	199 040		30 396	15.27
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			494 270	477 096		17 174	3.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			16 940			16 940	
Dotations aux provisions							
Autres charges			11 804	1 406		10 398	739.54
Total des Charges d'exploitation (II)			1 697 595	2 046 551		348 956	17.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 119 992	1 401 168		281 176	20.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		0		0	0	50.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		68			68	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		68		0	68	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		8 828		8 906	77	0.87
Différences négatives de change				27	27	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 828		8 933	105	1.17
2. Résultat financier (V-VI)		8 760		8 933	173	1.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 128 752		1 410 101	281 348	19.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 873			7 873	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		355 526		377 835	22 309	5.90
Total VII		363 399		377 835	14 436	3.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 707			9 707	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		85 900		30 000	55 900	186.33
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		396 033			396 033	
Total VIII		491 639		30 000	461 639	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		128 239		347 835	476 074	136.87
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		246 420		230 289	16 131	7.00
Total des produits (I+III+V+VII)		941 070		1 023 218	82 148	8.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 951 642		1 855 195	96 447	5.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 010 572		831 977	178 595	21.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Autres immobilisations incorporelles	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	12
Charges à payer	12
Détail des charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Détail des charges constatées d'avance	14
Détail des produits constatés d'avance	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Informations en matière de crédit bail	16
Engagement en matière de pensions et retraites	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, la société a pris du retard au niveau de l'élaboration des robots liés au projet "POULTRY- XO". Sa commercialisation n'a pu ainsi se dérouler comme prévu en 2021.

OCTOPUS BIOSAFETY a investi en 2021 près 400 milliers d'euros en frais de recherche et de développement.

La commercialisation des robots ne pouvant débuter en 2022, ces frais ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de leur valeur nette comptable soit 396 033 euros.

A la suite du retard pris dans la fabrication et la commercialisation du robot "Octopus", devant intervenir initialement courant 2019, la société a obtenu, en octobre 2019, le gel des échéances en capital des emprunts souscrits auprès de la CAISSE D'EPARGNE et de BPI FRANCE pour la période du 3 septembre 2019 avec prorogation jusqu'au mois d'octobre 2021.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le conflit armé actuel entre l'Ukraine et la Russie est ses impacts potentiels sur l'économie mondiale sont suivis de près par la Direction.

Ces impacts apparaissent aujourd'hui limités pour la SA OCTOPUS BIOSAFETY en raison de son activité et de son positionnement géographique.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants des actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les critères suivants sont satisfaisants:

- (a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement
- (b) Intention de la société d'achever son projet
- (c) Capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel
- (d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à cet actif
- (e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet
- (f) Evaluation fiable des dépenses de développement

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes annuels sur la ligne "immobilisations incorporelles".

Informations générales complémentaires

Pour l'exercice 2021, la société bénéficie d'un Crédit Impôt Recherche d'un montant de 246 420 €

CONTINUITE EXPLOITATION

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire de la société sur l'exercice s'explique par un chiffre d'affaires trop faible de la société au regard de ses charges d'exploitation,
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2021, le gel des échéances d'emprunts évoqué au paragraphe ci-avant "Evénements postérieurs", l'encaissement du CIR 2021 pour 246 420 euros et les engagements d'apport de fonds par les actionnaires à hauteur de 95 000 euros en juin 2022 devraient permettre à la société de couvrir ses besoins jusqu'en septembre 2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Afin de couvrir les besoins ultérieurs, le Conseil d'Administration a d'ores et déjà pris les mesures suivantes pour assurer le financement nécessaire :

I Poursuite de l'effort commercial dans les domaines du biosafety et de la robotique aviculture,

II Poursuite de la recherche d'investisseurs.

Il existe une incertitude sur la continuité d'exploitation si la société n'est pas en mesure de réaliser ses plans d'action. En conséquence, elle pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Les comptes annuels ont cependant été établis sur une base de continuité d'exploitation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 949 667	550 485
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	84 609	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		407 696	
Installations générales agencements aménagements divers		127 005	1 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		17 230	751
Immobilisations corporelles en cours			36 000
	TOTAL	551 931	38 351
Prêts, autres immobilisations financières		16 150	1 282
	TOTAL	16 150	1 282
	TOTAL GENERAL	2 602 357	590 118

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 500 152	2 500 152
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			84 609	84 609
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				407 696	407 696
Installations générales agencements aménagements divers			120 789	7 816	7 816
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				17 982	17 982
Immobilisations corporelles en cours				36 000	36 000
	TOTAL		120 789	469 493	469 493
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	7 432	7 432
	TOTAL		10 000	7 432	7 432
	TOTAL GENERAL		130 789	3 061 687	3 061 687

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 1 181 627	447 812		1 629 439
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 14 116	874		14 990
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	256 019	43 096		299 114
Installations générales agencements aménagements divers	35 467	895	34 889	1 473
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 061	1 593		16 654
	TOTAL 306 547	45 584	34 889	317 241
	TOTAL GENERAL 1 502 290	494 270	34 889	1 961 670

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL 447 812				
Autres immob.incorporelles	TOTAL 874				
Instal.techniques matériel outillage indus.	43 096				
Instal.générales agenc.aménag.divers	895				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 593				
	TOTAL 45 584				
	TOTAL GENERAL 494 270				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	355 526	396 033	355 526		396 033
Sur stocks et en cours		16 940			16 940
Autres provisions pour dépréciation	2 836				2 836
TOTAL	358 362	412 973	355 526		415 809
TOTAL GENERAL	358 362	412 973	355 526		415 809
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		16 940			
exceptionnelles		396 033	355 526		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 432		7 432
Autres créances clients	60 693	60 693	
Impôts sur les bénéficiaires	277 908	246 420	31 488
Taxe sur la valeur ajoutée	32 200	32 200	
Divers état et autres collectivités publiques	792	792	
Débiteurs divers	25 124	25 124	
Charges constatées d'avance	3 140	3 140	
TOTAL	407 289	368 369	38 920

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	764 082	217 869	546 213	
Fournisseurs et comptes rattachés	296 879	296 879		
Personnel et comptes rattachés	47 161	47 161		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 253	206 253		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 730	1 730		
Autres impôts taxes et assimilés	7 481	7 481		
Groupe et associés	959 648	959 648		
Autres dettes	2 684	2 684		
Produits constatés d'avance	46 292	46 292		
TOTAL	2 332 210	1 785 997	546 213	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	112 684			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	959 648			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.5000	4 057 935			4 057 935

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de recherche et développement	2 500 152	5.00
Concessions brevets licences	16 598	3.00
Marques	66 367	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations enregistrées à l'actif font l'objet d'une analyse par composant lorsque ce dernier est significatif, identifiable et que sa durée d'utilisation est différente de celle de l'élément principal. La valeur d'inscription correspond au coût d'acquisition ou de production, majoré des frais de mise en service et minoré des escomptes et remises obtenus.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des créances et des dettes

En application de la loi L.M.E. du 4 août 2008 et sous réserve des accords dérogatoires négociés par chaque secteur d'activité, les délais de règlement des clients ne peuvent excéder 45 jours fin de mois ou 60 jours date à date.

Il n'a pas été porté à notre connaissance le montant calculé et détaillé des pénalités de retard relatives aux créances clients ayant dépassé ces échéances. En conséquence, il n'a pas été traduit dans ces comptes de provision au titre des pénalités de retard à percevoir.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000
Dettes fiscales et sociales	23 807
Autres dettes	1 800
Total	49 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
Four. fact. non parvenues	
- FNP Mission 2021 CAC	24 000
Clients, avoir à émettre	
- AAE METAL & PLASTIC	1 800
Provision congés payés	9 662
Provison charges sociales sur congés payés	3 437
Frais transport 12/2021	1 546
Organismes sociaux	3 289
Taxe apprentissage 2021	2 989
Formation professionnelle 2021	2 884
Total	49 607

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		3 140
Total		3 140
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		46 292
Total		46 292

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatees d'avance			
- ASSURANCES APRIL 01/22-08/22	124		
- CCA WIRE ACTU 01/22-19/02/22	340		
- CCA GAN JUMPER 01/22 -06/09/22	856		
- CCA BNP 1ER TRIM 2022	161		
- CCA OVH OFFICE 01-02/2022	159		
- CCA MATERIEL REALISE K 2022	1 500		
Total	3 140		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance			
- PCA INSTALL° BOULAY	1 200		
- PCA LOCATION TILEN	2 000		
- PCA MAINTENANCE TILEN	800		
- PCA INSTALL° TILEN	1 200		
- PCA VENTE FYBOTS	31 092		
- PCA VENTE FYBOTS	10 000		
Total	46 292		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20 000 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles****Détail des dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunt du : Caisse Epargne 294 000 €
Montant initial de cette garantie : 176 400
Montant restant dû en capital : 130 996
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Caution BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 60%

Emprunt du : Caisse Epargne 294 000 €
Montant initial de cette garantie : 63 972
Montant restant dû en capital : 130 996
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Gage matériel et outillage

Emprunt du : Caisse Epargne 294 000 €
Montant initial de cette garantie : 63 972
Montant restant dû en capital : 130 996
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Gage matériel et outillage

Emprunt du : Caisse Epargne 294 000 €
Montant initial de cette garantie : 165 652
Montant restant dû en capital : 130 996
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Gage matériel et outillage

Emprunt du : Caisse Epargne 100 000 €
Montant initial de cette garantie : 50 000
Montant restant dû en capital : 8 542
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/10/2022
Nature de la sûreté réelle : Caution BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 50%

Emprunt du : Caisse Epargne 75 000 €
Montant initial de cette garantie : 37 500
Montant restant dû en capital : 8 488
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/09/2022
Nature de la sûreté réelle : Caution BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 50%

Emprunt du : Caisse Epargne 294 000 €
Montant initial de cette garantie : 78 597
Montant restant dû en capital : 78 597
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Caution BPI FRANCE FINANCEMENT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 468	23 468
Amortissements					
- dotations de l'exercice				4 694	4 694
Total				4 694	4 694
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				13 963	13 963
- exercice				5 984	5 984
Total				19 947	19 947
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				3 989	3 989
Total				3 989	3 989
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				235	235
Total				235	235

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.